

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE
D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
sis SUR LA COMMUNE de ARENTHON (74800)**

**MISE A PRIX : 133.000,00 Euros (Cent trente-trois mille euros)
Outre frais, clauses et conditions du cahier.**

**ADJUDICATION FIXEE AU
JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 à 14 h 00**

**A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, Palais de justice,
18 quai du Parquet, 74130 BONNEVILLE,**

SUR LA COMMUNE de ARENTHON (74800), 704 ROUTE DE LANOVAZ

SOIT UNE MAISON INDIVIDUELLE FIGURANT AU CADASTRE COMME SUIT :

SECTION A N°1535 pour une contenance de 15 a 00 ca : villa d'habitation avec double garage. Intérieur : hall d'entrée, séjour, WC, Garage fait en deux travées, Cave et lingerie, Sous-sol, Mezzanine, Salle de bains, Chambre. Etage : Chambre, Vaste pièce en sous pente, Salle de bains, Coin réduit, Deux chambres, Vaste pièce à usage de chambre ou de dortoir. Extérieur : terrasse, jardin, petit chalet d'agrément. Surface habitable totale : 177.21 m². Surface au sol totale : 213.39 m².

OCCUPATION : les lieux ne sont plus habités.

UNE VISITE DES LIEUX SERA ASSUREE PAR LA SELARL Patrick FOURNIER, Huissier de justice associé, LE VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2024 DE 10H A 11H.

Pour tous renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74130), 18 quai du Parquet (RG. 23/01202), au Cabinet de la SELARL TRAVERSO TREQUATTRINI & Associates, Tél. 04.50.51.20.03 / scp.traverso@wanadoo.fr et/ou au Cabinet F.D.A (FALLION-DUBREUIL), Tél. 04.50.97.21.81.

